

# Les manifestations de la Chambre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **75 (1995)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

**La Commission économique de la Chambre de Commerce Suisse en France a tenu sa deuxième séance de travail le jeudi 19 janvier dans la matinée.**

Au cours de cette réunion, les thèmes suivants ont été notamment débattus :

- les comités d'entreprises européens
- les contrôles fiscaux des entreprises
- le concept européen sur la TVA et
- les circuits de distribution sélective.

A l'issue de cette réunion, les membres de la Commission furent conviés par S.E. Monsieur Edouard Brunner, Ambassadeur de Suisse en France à un déjeuner donné en l'honneur de Monsieur le Conseil fédéral Jean-Pascal Delamuraz, Chef du Département fédéral de l'économie publique, accompagné de Monsieur le Secrétaire d'Etat Franz Blankart, Directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures.

Au cours de ce déjeuner informel et très animé, Monsieur le Conseiller fédéral Delamuraz a commenté aux participants un certain nombre d'aspects concernant les relations actuelles de la Suisse avec l'Union Européenne et, sur le plan bilatéral, avec ses Etats membres.

Rendant visite dans l'après-midi à Monsieur Edmond Alphandéry, Ministre de l'Economie, Monsieur Delamuraz s'est par ailleurs informé auprès des participants des difficultés que leurs entreprises peuvent rencontrer dans les affaires et des actions correctives qui pourraient y remédier.

Les Membres de la Commission économique sont particulièrement reconnaissants à Monsieur l'Ambassadeur Brunner d'avoir pris l'initiative de cette rencontre fort réussie qui leur a permis de faire le point avec les plus hauts responsables de l'économie publique helvétique.

**Rodolphe de Planta**  
Président de la Chambre de Commerce  
Suisse en France, Paris

## L'Assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce Suisse en France se tiendra le

**Mardi 16 mai 1995  
à 17 h 45**

au Cercle de l'Union  
Interalliée,  
33, rue du Faubourg Saint  
Honoré, Paris 8<sup>e</sup>

Elle sera suivie sur  
place d'un dîner-  
conférence animé  
par Son Excellence  
**Monsieur Edouard  
Brunner,**  
Ambassadeur  
de Suisse en France

*Renseignements auprès du Secrétariat  
Général de la Chambre de Commerce  
Suisse en France.  
(Tél. 0033/1 48 01 00 77)*

### Séminaires et Conférences

- ☐ **Jeudi 11 mai 1995 à 17 h 00** au Centre de conférences de Coopers et Lybrand  
(32, rue Guersant, 75017 Paris. Tél. 45 72 80 00) :

#### Aménagement des successions des Suisses résidant en France.

- ☐ **Jeudi 18 mai 1995 à 14 h 00** à l'Hôtel Bedford  
(17, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél. 44 94 77 77) :

#### Le régime juridique du contrat de travail et le droit du licenciement en France.

*Renseignements et inscription auprès du  
Secrétariat Général de la chambre de  
Commerce Suisse en France  
(Tél. 0033/1 48 01 00 77).*